



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

appel de préparation à la défense

Question écrite n° 7802

Texte de la question

M. François Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur la modification éventuelle de la journée d'appel de préparation à la défense. Dans un entretien publié hier par La Montagne à la mi-novembre, elle expliquait qu'elle souhaitait « modifier cette journée citoyenne » et envisageait la création « d'un service civil de trois ou quatre mois sur une base volontaire ». Elle estimait alors que la journée citoyenne ne remplissait pas son rôle de sensibilisation aux problèmes de défense : « Je suis favorable à un lieu permettant aux jeunes d'exprimer leur solidarité avec toutes les couches de la nation. Ce pourrait être un service civil de plusieurs mois. » Cette période pourrait « permettre, par exemple, de passer un brevet de secourisme ». Il lui demande de préciser les modifications que le Gouvernement entend conduire, et quelles échéances il entend suivre.

Texte de la réponse

Depuis le début de sa mise en oeuvre, le 3 octobre 1998, près de 2,7 millions de jeunes ont participé à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Au cours de cette journée, ils reçoivent une information sur la défense, son organisation, ses missions et ses métiers. Le taux de présence des jeunes convoqués s'établit entre 90 et 93 % et près de 81 % d'entre eux se déclarent satisfaits à la fin de leur journée. En 2002, sur près de 20 000 jeunes gens convoqués chaque semaine, 26 % ont déclaré leur intention de participer à des activités de défense. Si ces résultats incitent à la poursuite de l'objectif principal de la JAPD, qui est de sensibiliser les jeunes au devoir de défense et à l'intensification du dialogue entre les jeunes et les forces armées, la ministre de la défense souhaite néanmoins rendre cette journée plus formatrice et plus concrète. C'est dans cet esprit qu'à été décidée la mise en oeuvre de mesures qui vont induire de profonds changements. Il est nécessaire en effet que cette journée permette aux jeunes de mieux comprendre la nature des liens qui les relient à la communauté nationale. Ainsi, un soin particulier va être porté aux aspects pédagogiques de la JAPD en veillant à moderniser les supports pédagogiques et à renforcer la qualité des intervenants. Par ailleurs, le volet civique sera densifié. Une formation au secourisme va être introduite. Une meilleure information sera donnée aux jeunes sur les différents modes de recrutement par les armées. Enfin, l'aide aux jeunes mineurs en difficulté sera renforcée en impliquant les parents. Au surplus, en complément de ces améliorations qui concerne la JAPD dans sa formule actuelle, une étude est en cours sur les conditions d'une éventuelle extension de la JAPD dans un cadre interministériel. Au-delà de cette JAPD renouvelée et dans le souci de permettre aux jeunes d'exprimer leur solidarité avec toutes les couches de la nation, une réflexion sur un service civil volontaire de plusieurs mois, à vocation humanitaire, va être entamée, en liaison avec plusieurs autres ministères.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7802

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4541

Réponse publiée le : 17 mars 2003, page 2015